



Etude préalable

Genre et chaînes de valeur climato durables au Sénégal et en Côte d'Ivoire

Fiches pratiques de recommandations

Manioc en Côte d'Ivoire

Pour : FONDEM et F3E
Pays : Sénégal et Côte d'Ivoire

LISTE DES ACRONYMES

Acronymes	Libellés
AGR	Activités Génératrices de Revenus
CDV	Chaîne de valeur
CI	Côte d'Ivoire
CVA	Chaîne de valeur agricole
FONDEM	Fondation Energie pour le Monde
GDF	Groupement de Femmes
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
PFNL	Produits forestiers non ligneux, madd et ditakh dans le cadre de cette étude
Sn	Sénégal

RECOMMANDATIONS

Fiches pratiques de recommandations par CdV

Il a été souligné précédemment l'importance cruciale de détecter les racines profondes des barrières de genre afin de les adresser de manière efficace et de ne pas se limiter à pallier temporairement les manifestations du problème. Dans cette phase d'analyse, il est vital de reconnaître que les origines d'un obstacle de genre peuvent se trouver à différents niveaux mentionnés par le Cadre CVSG, allant du contexte général (par exemple, législations discriminatoires; politiques ne prenant pas en compte le genre et échouant à combattre la discrimination de genre dans l'accès aux services agricoles) jusqu'au cadre domestique et individuel (par exemple, répartition déséquilibrée des tâches ménagères, restreignant le temps et les opportunités pour les femmes d'accéder à un emploi rémunéré). Identifier précisément le niveau où ces causes profondes prennent place est essentiel pour déterminer l'approche la plus stratégique ou pratique pour lever un obstacle spécifique.

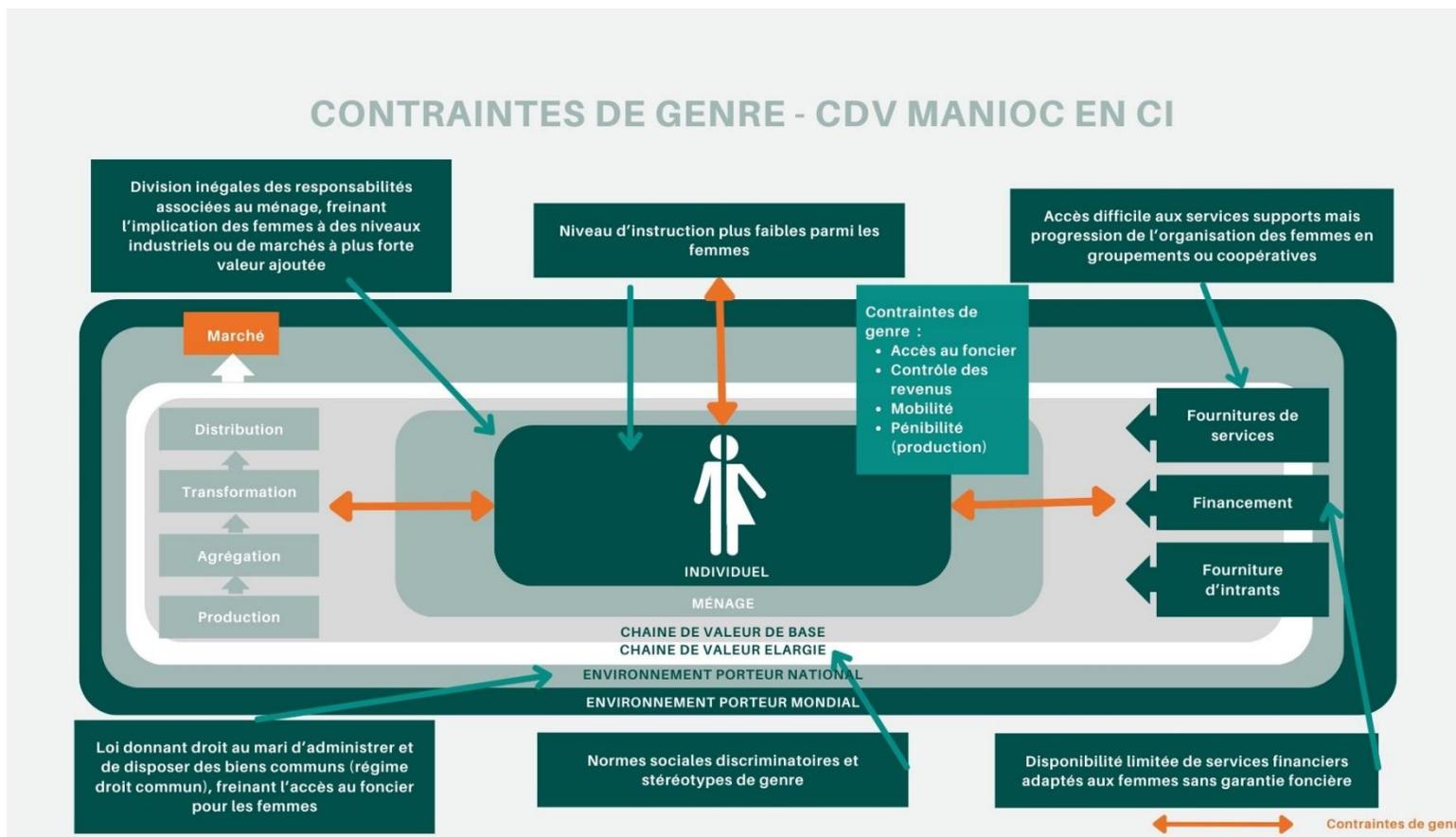
En pratique, la complexité s'accroît car une même cause fondamentale peut engendrer différentes barrières de genre. Par exemple, l'absence de droits de propriété foncière pour les femmes constitue à la fois une barrière de genre et une influence majeure sur d'autres formes d'inégalités (telles que l'accès restreint aux services financiers dû au manque de garanties). Inversement, certaines barrières de genre sont le résultat de plusieurs causes profondes. Le fardeau de travail des femmes découle souvent de plusieurs facteurs simultanés, incluant une répartition inéquitable des responsabilités domestiques et un accès restreint aux technologies et méthodes facilitant le travail. Bien que complexe, le processus d'identification des causes premières et des relations causales entre les obstacles de genre est fondamental lors de la conception d'un projet, car il permet de localiser l'obstacle principal et de déterminer les barrières à adresser de manière urgente ou stratégique par l'intervention de développement de la chaîne de valeur.

Dans la section précédente, nous avons eu l'occasion de résumer les contraintes de genre, maillon par maillon, et de manière sexo-différentiée. Pour aller plus loin dans l'analyse, et faire un focus sur l'autonomisation financière des femmes, nous allons désormais explorer, pour chaque contrainte subie par les femmes, quelles en sont les causes, quelles en sont les conséquences pour la CDV concernée, puis les actions pour y remédier. Ces recommandations prennent ainsi la forme ci-dessous de fiches pratiques par chaîne de valeur incluant un schéma récapitulatif des contraintes genrées pesant sur les femmes sur l'ensemble des cadres marco, meso et micro, un tableau d'analyse plus détaillée des causes et des actions correctives envisageables, et des recommandations spécifiques liées à la climato-résilience. Puis nous aborderons les recommandations transversales pour terminer.



1. FICHE RECO MANIOC

1.1. Récapitulatif du cadre CVSG des contraintes de genre



1.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Production				
Culture	<p>Accès limité au foncier</p> <p>Accès limité aux outils de mécanisation</p> <p>Contraintes culturelles dans l'organisation des tâches du ménage</p> <p>Accès limité au financement</p> <p>Manque de formation sur les modes de culture</p> <p>Accès limité aux semences et aux intrants et aux informations sur leur qualité, leur usage</p> <p>Participation réduite aux postes décisionnels</p>	<p>Les femmes louent ou se voient prêter des terres pour leurs activités.</p> <p>Les contraintes socioculturelles liées aux femmes dans l'organisation des tâches du ménage et de la communauté ne permettent pas aux femmes d'avoir une vision plus grande pour le développement de leurs activités donc le manque d'investissement réel dans celle-ci.</p> <p>Le manque de formation et de financement, ne permet aux femmes de faire l'acquisition des technologies et produits pour accroître leur production</p> <p>L'article (art 81 du Code Civil.) donne le droit au mari d'administrer</p>	<p>La régression de la productivité et la détérioration des emplois liées à celle-ci.</p>	<p>Former, formaliser et accompagner les productrices dans la gestion de leurs activités, dans l'accès au crédit par la création des produits financiers adaptés (leasing, warrantage) et digitalisés et par la création des métiers de professions agricoles. Faciliter des produits d'assurances pour la mévente et la réduction de la production due aux effets climatiques (ex : Oko Assurance). Contacter la Caisse National de Prévoyance Sociale pour l'indentification des productrices comme travailleurs individuels afin qu'elles puissent bénéficier d'avantages sociaux et d'une pension de retraite (système digitalisé et en promotion</p>



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
		et de disposer des biens communs du mariage, dans le cadre du régime de droit commun		actuellement) Renforcer la politique de mécanisation de l'agriculture en cours actuellement en mettant à la disposition des producteurs des machines adaptées aux caractéristiques des sols de chaque zone et en assouplissant les conditions d'accès à ces machines
Transport	Accès limité aux engins motorisés pour leur déplacement et au tricycle pour le transport des marchandises	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation				
Transformation artisanale	Accès limité aux équipements moulins / broyeurs	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation en coopérative / GDF	- Eloignement des grosses unités de transformation par rapport au domicile, rendant difficile le déplacement par manque de moyens et de temps -Manque d'opportunités commerciales pour pouvoir se projeter			



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Commerce				
Vente de manioc non transformé	Accès limité aux marchés par les manques de moyens de transport	Manque de moyens financiers et incapacité de chercher des débouchés, se limite à la plantations	Pertes post-récoltes, réduction de la productivité	Créer, vulgariser et former des groupements de commerçantes pour ouvrir d'autres marchés.
Vente de manioc transformé	Accès limité aux marchés les plus attractifs	Manque de professionnalisme dans la transformation des produits et méconnaissance de la valeur réelle et dérivée du manioc	Faible qualité des produits, Inflation des coûts des produits transformés de meilleure qualité Réduction des activités de transformation, donc réduction d'emploi	Créer, vulgariser et des groupements de commerçantes pour ouvrir d'autres marchés. Labelliser et améliorer le conditionnement des produits, encourager des tactiques commerciales, prendre contact avec des industries qui utilisent les déchets du manioc pour la fabrication des produits alimentaires ou médicaux.

1.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation de la	Remarquable adaptabilité		



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
production	aux conditions climatiques (aux températures élevées notamment) et pédologiques variées (aux sols pauvres notamment).		
Préservation de la production	Rendements encore assez faibles, notamment si utilisation de variétés peu performantes		<p>Tentation d'utiliser des variétés à plus haut rendement, porte ouverte aux risques sanitaires afférents. Systématiser la possibilité pour les producteurs de choisir les variétés et d'être pleinement informés notamment des risques pour la santé des semences OGM</p> <p>En cas de nouvelles variétés plus performantes, assurer leur innocuité pour la santé, leur disponibilité pour tous y compris les petits producteurs et les femmes, ainsi que la bonne formation sur les particularités de leur utilisation y compris pour les petits producteurs et les femmes.</p> <p>Augmenter l'accès des femmes aux formations autour des semences et de la culture bio.</p> <p>Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions</p>
Préservation de la production	Parfaitement compatible avec plusieurs autres cultures, permettant son utilisation en rotation de cultures pour réduire propagation de		



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
	maladies et parasites.		

1.4. Conclusion

La CDV manioc se distingue notamment de celle du maïs par la plus forte résistance de la plante face aux changements climatiques (pluviométrie, chaleur, typologie de sols), même si son rendement reste cependant assez modeste. De part une demande plus forte, notamment au niveau des produits transformés (amidon, colle, mais aussi industrie pharmaceutique, cosmétique, textile) débouchant même sur des exportations sur le continent et à l'international (attiéké en tête), cette CDV semble plus prometteuse.

Elle souffre cependant des mêmes problématiques de genre que le maïs, inhérents aux lois, normes et traditions locales. Ainsi, on retrouve les fortes inégalités d'accès au foncier, freinant directement le développement de la production par les femmes, mais également indirectement d'autres aspects. Parmi ceux-ci nous pouvons citer la problématique d'accéder à du financement par manque de garantie foncière, freinant l'achat d'intrants ou l'investissement dans des moulins. Ces derniers, majoritairement propriété des hommes, rendent encore une fois les femmes dépendantes lors de la première étape de la transformation. Dans la même lignée, on retrouve la dépendance des femmes productrices aux moyens de transport majoritairement possédés par les commerçants (principalement masculins), qui permettent à ces derniers une force de négociation importante lors de l'achat directement sur le lieu de production. Leur faible mobilité freine également les femmes dans leur démarche de prospection de nouveaux clients.

Dans la transformation, on retrouve les femmes très présentes, tout comme au Sénégal. Cependant elles n'atteignent des postes de décision que lorsqu'elles créent leur propre structure, alors modeste en volume comparées aux unités industrielles. Dans le cas de leur implication dans des unités plus importantes, elles stagnent à des postes de main d'œuvre avec peu de revenus, peu de pouvoir décisionnel, et une précarité forte de part une activité uniquement saisonnière. Cependant, les femmes sont très avides de regroupements : ainsi on constate l'implantation croissante d'unités de transformation semi-industrielles régies par des coopératives féminines ou GDF. La transformation du manioc offre des perspectives d'évolution prometteuses, avec aujourd'hui seulement 5% de la transformation qui est industrialisée, les 20% étant semi-industrielle et les $\frac{3}{4}$ artisanale avec un très faible niveau de mécanisation. Dans le cadre de ce développement, il s'agit de rester très vigilant à ce qu'il n'engendre pas une augmentation de l'écart entre grands propriétaires foncier / industriels et petits producteurs / artisans / détaillants.



